



Gestion du bois et de la haie

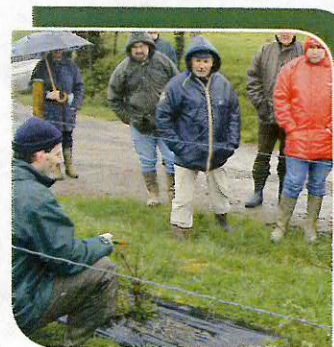


Photo: P. Poirier - 1^{re} édition : 06/09



Cultures & Fourrages
et produits cidricoles



Elevage



Conseil aux entreprises :
Stratégie



Conseil aux entreprises :
Technico-économique



Gestion administrative
et de l'information



Aménagement
du territoire
et développement local



Animations :
rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment

Conseils d'entretien et gestion des arbres, et arbustes (Haie, Petit boisement, Taillis à courte rotation, Massif, Parc, Ornement, Paysage)

Conseil de gestion avec apport de références, de la conception d'un projet
de boisement à l'entretien.



Les atouts clés

- Vous conseiller selon vos objectifs (production de bois, paysage, protection...).
- Choisir un entretien adapté aux essences et au contexte environnemental.
- Valoriser les boisements et les espaces non cultivés.



Ce que nous vous proposons

- Une étude d'orientation et d'aide à la décision.
- Un conseil de gestion.
- Des fiches travaux et entretien.
- Une aide aux marquages des arbres : choix des arbres à récolter, délimitation...
- Une formation pour tailler les arbres en fonction de ses objectifs.
- Des documents références et des fiches techniques.
- Un appui pour monter les dossiers d'aides (subvention à la plantation du Conseil Général de la Manche, Conseil Régional...).

Public

- Tout propriétaire ou agriculteur souhaitant optimiser un boisement ou aménager un espace délaissé en zone rurale.

Les +

- Des conseils adaptés à chaque situation.
- Travaux réalisables par soi-même ou via un prestataire dans le cadre d'un cahier des charges.

A savoir

- Ces opérations permettent la plantation de plus de 70 000 arbres par an dans le cadre du partenariat avec le Conseil Général et les associations de boisement (ASL).



Résultats

- Une optimisation de la gestion des boisements.
- Une protection des animaux contre le vent.
- La résolution des problèmes d'érosion.
- Une production en bois énergie assurée.
- Une mise en valeur paysagère de l'exploitation.
- Une gestion pour les espaces "délaissés".

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ Cedex
Tél. 02 33 06 49 91
territoire@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

